L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres No 73 — NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI MATIN, 8 DECEMBRE 1877. — 51me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE ORLEANS.
SAMEDI MATIN 8 DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—1°—Agréable résidence rue des Ursulines—2°—Bonne propriété rue des Français—3°—Jolie propriété au faubourg Tremé No 235—4°—Maison cottage sur la Promenade Carondelet—5°—Jolie maison de résidence sur les Champs Elysées.

Par Nash & Hodgson, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, la résidence en briques No 53 rue des Ursulines, entre Royale et Chartres.

Par D. E. Morphy & Son, sur la Levée, au pied de la rue Lafayette—foin.

GRANDES OCCASIONS.

Aujourd'hui à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en propriétés de ville de choix, comprenant de bons emplacements d'affaires, des résidences à deux étages et des cottages, des lots bons pour bâtisses et annoncées positivement pour être vendus pour le compte de successions et autres intérêts, par C. E. Girardey encanteur.

Pour les conditions et tous autres renseignements voyez les plans et les annonces à la vente.

Nous appelons spécialement l'attention de ceux qui cherchent de bonnes résidences à bon marché.

La vente spéciale de fermes et plantations de valeur, annoncée par C. E. Girardey, encanteur, pour le compte d'un très étranger, à long crédit, est remise à jeudi prochain, 13 décembre. L'attention de nos lecteurs est spécialement appelée sur cette vente.

Propriété du Second District à l'encan aujourd'hui—MM. Nash & Hodgson, encanteurs, vendront à midi, aujourd'hui, cette bonne résidence en briques à trois étages, rue des Ursulines 53, entre les rues Chartres et Royale, près de la Levée, du marché français etc., pour le compte de propriétaires absents. Vente sans limite ou réserve. Voyez l'annonce.

Foin.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Dans les travaux du Congrès.

Une réunion de la Chambre de Commerce de New York, tenue le 6 décembre, un homme de sens, M. Imbrye, a présenté la résolution suivante :

Résolu qu'un comité de cinq membres soit nommé pour préparer un mémoire qui sera présenté au Sénat et à la Chambre des Représentants des Etats Unis, dans le but de leur demander de voter un amendement à la Constitution des Etats Unis, lequel substituerait à la session annuelle une session seulement tous les deux ans ; le dit comité devant faire son rapport à la Chambre de Commerce et lui soumettre le mémoire.

A l'appui de sa proposition, M. Imbrye a dit que les affaires du pays et les intérêts des marchands souffraient beaucoup des changements incessants dans la législation congressionnelle, de l'établissement de nouveaux droits de douane ou de la suppression des anciens droits sans qu'on ait eu le temps d'examiner si ces changements étaient avantageux ou nuisibles.

Sa proposition a été déposée sur le bureau après une courte discussion et elle n'aura probablement pas, de suite immédiate. Mais c'est un ballon d'essai qui prouve que l'on est déjà frappé des inconvénients d'un système sous l'empire duquel la manie législative à prie des proportions effrayantes. En moins de six semaines, il a été présenté à la Chambre, pendant la session extraordinaire DIX HUIT CENTS projets de loi ! N'est ce pas la condamnation même du système et n'est-il pas temps d'opposer une barrière à ce débordement de productions législatives, dont les 99 centièmes sont ou nuisibles ou inutiles. Il faudrait absolument créer un conseil d'Etat sans l'approbation duquel aucun projet de loi ne pourrait être discuté et qui ne serait autorisé à examiner que les projets signés par vingt représentants ou dix sénateurs.

Il devrait être introduit dans la législation sur les tarifs une règle qui interdise de les modifier avant un certain laps de temps et sans qu'un avis préalable d'un an au moins précède l'application du tarif modifié ou réformé. Mais il faudrait d'abord une refonte complète de tous les tarifs, effectuée conformément aux lois économiques et basée sur le respect des droits et des intérêts généraux des consommateurs et des producteurs. Comment compter sur la réalisation d'une pareille réforme quand une affaire bien autrement importante, bien autrement grave, tient à Washington tous les esprits en suspens et remplit de dépêches spéciales les colonnes de tous les grands journaux de l'Union ?

Le pays n'attend il pas avec une anxiété fébrile la solution de ce grand problème national : "qui de Lawrence ou de Packard sera collecteur du port de la Nouvelle-Orléans ?" Tous les instants du Président ne sont-ils pas occupés par la réception des postulants aux emplois et de leurs amis, aussi nombreux que les étoiles ? Et les sénateurs ne sont-ils pas assiégés nuit et jour par ces affamés qui veulent franche lippée à la gamelle fédérale ?

Il a fallu qu'un intérêt bien puissant fût en jeu pour que le Sénat ait trouvé le temps de s'occuper du bill sur la remonétisation de l'argent et de la proposition de M. Stanley Matthews sur le même sujet.

La position prise par M. Matthews est en opposition marquée avec celle que M. Hayes a adoptée dans son message, et cette divergence n'a pas moins surpris que le vote du Sénat sur la fixation du "silver bill" à l'ordre du jour de mardi. Si le vote en faveur de la fixation est indicatif des opinions sur le fonds, il y aurait 41 sénateurs en faveur du bill et 18 contre, ce qui assurerait le passage du "silver bill" par une majorité des deux tiers en cas de véto du Président. Mais nous considérons ce résultat comme fort douteux.

Le nouveau sénateur, qui est censé représenter la Louisiane et qui ne représente que la coterie des carpet-baggers, W. P. Kellogg, est entré en fonctions et avec l'activité d'un renard en quête d'une proie, il s'est déjà mis en position de servir ses petits intérêts et de contrôler les nominations pour la Louisiane.

Comme s'il était honteux de l'admission de ce triste personnage, le Sénat semble avoir hâte d'offrir une sorte de réparation à la Louisiane en admettant par un vote presqu'unanime, l'un des sénateurs légaux de cet Etat, l'honorable James B Eustis. Cet acte de justice tardive et partielle a été, néanmoins, ajourné à lundi.

Le Sénat a adopté sur la proposition de M. Burnside une résolution qui a une certaine importance au point de vue historique et diplomatique. La résolution demande au Président de transmettre au Sénat, si cela n'est pas incompatible avec l'intérêt public, toute la correspondance qui a été échangée entre le gouvernement fédéral et les ministres américains à Paris, à Londres et à Berlin, relativement à la guerre franco-prussienne. Cette correspondance pourra révéler bien des choses encore ignorées sur les intrigues diplomatiques de cette époque.

Rien d'important n'a été fait dans la Chambre depuis l'ouverture de la session ordinaire. Les amendements du Sénat au bill d'allocations pour l'Exposition n'ont pas encore été votés, et il se peut que les Chambres s'ajournent pour trois semaines le 15 décembre sans que ce bill soit devenu loi.

Nos législateurs ont besoin de prendre quelque repos pour se préparer à une session qui durera peut-être six mois, jusqu'en juillet, et dans laquelle, nous le craignons, ils feront plus de mauvaise que de bonne besogne.

$20,000.
$50,000.
$100,000.
Sont les trois gros lots.
$20,000.
$50,000.
$100,000.
Sont les trois gros lots
Au tirage extraordinair
De la Loterie de la Louisiane.

—Le peintre M. Bonnat fait en ce moment le portrait de M. Victor Hugo. Le prix réclamé pour récompense de son travail est un simple autographe de l'auteur des "Orientales".

MORT D'UN ARTISTE.—Une dépêche de Wheeling, Virginie Occidentale, du 4 décembre, annonce la mort, à la suite d'une attaque d'apoplexie, d'Auguste Predigam, chef d'orchestre de la troupe d'opéra de Oates. On se souvient que M. Predigam avait été amené comme chef d'orchestre du Théâtre d'Orléans, par M. Canonge, en 1859; il était resté depuis aux Etats-Unis et avait été attaché à diverses troupes.

AMBASSADEUR CHINOIS.—L'empereur de la Chine a nommé un ambassadeur pour le représenter auprès du gouvernement français

THÉATRE DES VARIÉTÉS—La seconde représentation du *Trovatore*, hier soir, a été fort brillante au point de vue artistique. M. Adams, remis de son indisposition, était bien en voix et il a obtenu un nouveau succès dans le rôle de Manrique. Madame Pappenheim a chanté et rendu d'une façon supérieure le rôle de Léonore et Mme Adelaïde Phillips a été très dramatique dans sa personnification d'Azucena. M. Tagliapietra, dont la voix jeune et fraîche, est très sympathique, a contribué au succès de la soirée par la manière dont il a chanté le rôle du comte de Luna. Il y a eu beaucoup d'applaudissements et plusieurs rappels.

Aujourd'hui on répétera en matinée le grand opéra de Wagner, *Lohengrin*, qui est la sensation du jour. Il y aura foule évidemment.

Ce soir, relâche.

Demain, les *Huguenots*, avec Adams, Pappenheim, Human, Adelaide Phillips, Blum et Wiegand.

Lundi, on donnera *Lucie de Lammermoor* qui n'a pu être donnée jeudi à cause de l'indisposition de M. Adams.

Bonheur à la Loterie.
Bonheur à la Loterie.
Bonheur à la Loterie.
Bonheur à la Loterie.
Bonheur à la Loterie.
Bonheur à la Loterie.
Bonheur à la Loterie.
Bonheur à la Loterie.
Bonheur à la Loterie.
Bonheur à la Loterie.

UNEE PYRAMIDE DE PRIX.

Un des tirages de loterie les plus extraordinaires du siècle et de tout autre siècle et qui contient à un degré remarquable les éléments qui invitent la confiance publique et assurent le succès populaire, est le grand tirage de la compagnie de la loterie de l'Etat de la Louisiane, annoncé pour le 11 décembre. Le fait que ce tirage sera conduit sous le contrôle personnel et la surveillance de deux hommes aussi distingués que les généraux G. T. Beauregard et Jubal A. Early, est suffisant à supposer qu'il n'y eut pas d'autre garantie, pour assurer que le tirage sera conduit dans l'intérêt de tout porteur de billet et dans un esprit d'honorable administration.

Il faut noter ensuite que le plan embrasse la donation aux participants de 11,279 lots représentant au total la magnifique somme de $522,500. Sur cette somme cent soixante-dix mille dollars seront donnés en trois lots capitaux savoir : un lot de $100,000 ; un autre lot de $50,000 et un troisième de $20,000.

C'est là, certainement, un plan magnifique. Les billets sont de $10 chacun et tout le monde peut avec cette somme gagner $20,000, $50,000 et $100,000. C'est une occasion pour la vie et qui doit être prise en sérieuse considération par quiconque est à même de raisonner sur les brillants avantages d'une aussi rare opportunité et de les apprécier à leur juste valeur.

MEUBLES ! MEUBLES !!—Ce n'est pas à tort que la maison de Jos. B. Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido, est appelée le "Palais des Meubles". On trouve, en effet, dans cette fabrique, des meubles de tous genres, de toutes formes, de tous styles et de tout prix. Ils sont tous très habilement et très solidement confectionnés. Allez y et voyez de vos yeux.

LA PRESSE PARISIENNE.

Paris, 20 novembre.

Les premiers jugements portés, ce matin, par les feuilles de la gauche, sur le vote du Sénat, sont empreints d'amertume.

"La journée d'hier, dit le *Siècle*, a été mauvaise, mauvaise pour la France, mauvaise surtout pour le Sénat.

"Le Sénat, malgré les avertissements et les exhortations de tous les bons citoyens, est entré dans la voie des coups d'Etat. Il n'a écouté, ni M. Emmanuel Arago, ni M. Laboulaye, ni M. Dufaure lui-même ; il s'est fait l'instrument de M. le duc de Broglie.

"Le vote du Sénat signifie qu'il y a des ambitions malfaisantes, des politiques artificieux qui rêvent de nous pousser tout doucement à l'anarchie, pour avoir, ensuite, le prétexte de nous sauver avec la force.

"C'est un calcul que la Chambre des députés déjouera : la volonté de quelques uns, si ardente et opiniâtre qu'elle soit, ne peut pas prévaloir contre la volonté d'une nation."

Le *Petit Parisien* débute comme le *Siècle* :

"Mauvaise journée, dit-il : par une majorité de 22 voix, le Sénat a adopté l'ordre du jour motivé des droites, par lequel il donne à la voix marquée qu'il entend continuer sa confiance au cabinet du 24 mai, et poursuivre jusqu'au bout la politique inaugurée par le cabinet.

"La situation s'en trouve-t-elle en aucune façon modifiée ou détendue ?

"La situation s'en trouve-t-elle en aucune façon modifiée ou détendue ?

"Ce serait folie de le croire."

Le *Rappel* s'en prend aux *constitutionnels*.

Après avoir constaté que "l'acte révolutionnaire est accompli, il demande qui a décidé le vote ? les constitutionnels.

"Qu'ils en portent, non plutôt qu'ils en traînent le poids ! Quelles que soient les conséquences de la lutte ouverte, aujourd'hui, entre les deux Chambres, nous savons qui en est responsable."

La *République française* s'exprime ainsi :

"Voilà l'orage du jour voté. Quel est le pouvoir qui en est fortifié, quelles est la parcelle d'autorité substantiel dans le pays, qui ne s'en trouve pas atteinte !....

"Le Sénat a pris l'initiatives du conflit, il a couru au-devant d'une rupture, au moment où la France se montre affamée de paix et de travail."

La *République* termine en disant, au sujet de la rectification du chiffre des votes : "Nous pensons que le devoir de la Chambre en devient plus impérieux, et ses réclamations en seront plus énergiques."

La *République française* publie sur le budget un article dans lequel elle fait les graves doléances suivantes :

"En face des incroyables prétentions qui se sont manifestées au Sénat, en face de ce refus systématique du Président de la République de s'adresser aux hommes que la nation a signifié son intention de remettre la marche de ses affaires, la Chambre a un devoir tout tracé : Refuser le budget tant que sa voix ne sera pas écoutée, tant qu'on ne changera pas de politique, tant que des ministres déjà détris, déjà sous le coup d'une enquête qui peut aboutir à une mise en accusation, ne seront remplacés que par des doublures.

"On a voulu pousser les choses à l'extrême : dans une pareille situation, c'est à la Chambre des députés qu'il appartient de sauver le pays ; c'est à elle d'employer la ressource suprême des Assemblées législatives.

"Point de budget, tant que la majorité n'aura pas un ministère auquel elle puisse accorder sa confiance.

"Point de budget, tant que le Président de la République n'aura point obéi à l'arrêt prononcé par le suffrage universel dans le scrutin du 14 octobre."

UN
DEMI
MIL
LION
EN
A
RG
EN
T.

EPILOGUE DE L'AFFAIRE BEDEL.—Versailles, 1er déc.—M. Edward F. Noyes, ministre des Etats-Unis, a obtenu l'annulation de l'ordre d'expulsion du citoyen américain Bedel, qui avait été chassé de France pour avoir tenu un langage désagréable au gouvernement pendant les élections. M. Noyes a fait savoir à M. Bedel qu'il est autorisé à rentrer en France.

Ayez foi en
votre Etoile
Et
Avec un
Billet de
$10
Dans le
Grand tirage
Gagnez le
Lot de $100,000.

ARTICLES ALIMENTAIRES.—Nous appelons l'attention des consommateurs sur la grande annonce que la maison Solari, au coin des rues Royale et Dauphine et Camp 75, publie aujourd'hui dans nos colonnes. Cette annonce fait venir l'eau à la bouche. Nous mentionnerons du champagne Rœderer et Piper-Heidsieck, du vin de St-Vincent, Huile d'Olive, Cognac, Rum, Fromages Saucissons de Lyon, Asperges françaises, Maquereaux, Saumon, Jambons de York, Langues de bœuf, Pruneaux, Amandes, Noix, Alcohols, Plum-Pudding, Chocolate de plusieurs marques et maints autres articles dont la mention dépasserait de beaucoup les bornes de cette notice.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Bulletin météorologique.

On nous annonce, pour aujourd'hui : hausse barométrique, vent du sud et du Sud-Ouest, temps clair et généralement plus chaud.

Température, 7 décembre 1877.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin.....	25	9
Midi.....	54	12
3 P. M.....	56	13
6 P. M.....	51	11

Départs.

Partis hier soir par la route favorite de Mobile :

T Roberts, Philadelphie ; C F Rohrer et femme, Cincinnati ; Mme W H Dranat, Cincinnati ; B Spier, New York ; G N Dearing, Savannah ; J Barnett et Mlle E Barnett, Greenville ; W Walters et Mme M Fisher, Eufaula ; Joseph Walton, Louisville ; B W Covert, Cincinnati ; E Bernstaut, New York ; B W Andrews, Philadelphie.

Voyageurs arrivés dans les principaux hôtels.

HOTEL ST-CHARLES.—B H Bartol, Philadelphie ; G E Bartol, do ; W B Thomas, Ga ; H Pinkus, New York ; C F Hampton, S C ; mille Hampton, do ; E F Glenn, U S A ; H Bennett, Cincinnati ; E E Rice, combinaison de Rice ; Geo A Breed, Lynn, Mass ; C W Varney, do ; G T Rich, Buffalo ; A D Jones et famille, Baltimore ; Mlle Betzhoover, de ; Mlle Cannon, do ; Mme R A Britton, N Y ; C H Sinclair, U S coast survey ; Dr D M D Dancey, La ; C B Mitchell, Buffalo, N Y ; D Prince, St Louis ; L P Mendham, N Y ; Daniel Thompson, Chicago ; Mme Lewis, Mobile ; A J Carter, steamer Jno A Scudder ; Sam W Altick, Lancaster, Pa ; G U Hennaway, NY ; H B Cheildan, do ; H B Chevalier, do ; L B Jenks, St Louis ; M B Tobey, Nashville, Tenn ; Bombé, Moran, Elies ; A H Meyer et femme, St Louis ; A A Angur, Chicago.

CITY HOTEL—J T Stapleton, Cato, Miss ; F E Garland, ville ; L Lehmann, do ; W I Holloway, Indianapolise, Ind ; F M Mumford, Bayou Sars ; Geo W Chapman, Selma ; Harry Hall, New York ; J C Weaver, St Louis ; Miss Nellie Campbell, do ; S N Drake, ville ; R Storman, New York ; Edw Witte et dame, St Louis ; C A Zackary, Magnolia ; A Blake, New York ; Geo I Walker et dame, Tyler, Tex ; Wm M Ewell, Evergreen, La ; I G Duffield, Galveston ; M L Price et dame, Montgomery Tex ; Mrs C A Hibler enfant et servante, Hazlehurst ; N R Roberts Evergreen La.

Académie de Musique.

L'extravaganza d'Evangeline qui doit être donnée à l'Académie de M. Bidwell, dimanche soir, a été jouée au théâtre de la Cinquième Avenue, New York, dimanche dernier, et fut le folie de la ville. La *Tribune* de New York en parle ainsi :

"La saison du Théâtre de la Cinquième Avenue a commencé hier soir avec l'extravaganza "Evangeline," production entièrement américaine, un peu libre mais non assez pour faire rougir les jeunes personnes. Rien dans cette pièce ne dépasse la mesure et on peut dire à la rigueur que c'est un spectacle décent.

Mr H. Golden a un grand pouvoir d'expression et d'imitation ; il s'habille d'une manière absurde ; joue d'une manière infatigable et tient continuellement l'assemblée en alerte. Le Lodé Fisherman est non seulement une des plus grandes parties de la représentation, mais c'est aussi une création dramatique distincte. Le capitaine Dietrich fait parler de rire en sirgeant le général Butler. On voit aussi deux messieurs qui personnifient une génisse et qui, dans ce déguisement, exécutent une danse conjointement. "Evangeline" peut être comptée comme une des plus jolies productions de cette classe.

Théâtre St. Charles.

Nous annonçons le prochain départ de Macallister qui ne paraîtra plus que trois fois au théâtre St. Charles, aujourd'hui en matinée et en soirée, et demain, dimanche, en soirée pour la dernière fois.

Hier, James McConnel, rue St. Charles 481, a gagné un beau service de Chine pour le thé et Hugh Cassidy, rue Gravier 147, en a gagné un autre.

Aujourd'hui en matinée, Macallister offrira encore deux services pour le thé et deux autres dans la soirée.

Parade.

On verra dans une autre colonne un avis relatif à la parade que le premier régiment de l'Artillerie de Campagne de la Louisiane compte faire demain dimanche 9 du courant.

Distribution de billets.

Aujourd'hui, samedi, 8 décembre, à 7 heures du soir, aura lieu dans la salle de club de St. Bernard, une distribution de billets de bal pour la compagnie de pompe de St. Bernard No 1.

Immigration

Dans la dernière séance de l'association d'immigration à la salle de l'Exposition, le président Tobias Gibson a annoncé qu'il avait été nommé par le président du bureau national d'immigration dont le siége principal est à Philadelphie, et qu'il avait désigné pour délégués à la convention l'hon. John McEnery, l'hon. J. Perry, Mr Oscar Choppin, Mr W. M. Burwell et C. W. Besançon.

Sur motion de Mr McEnery, un comité de cinq a été nommé pour préparer un bill qui sera soumis à la convention.

M. Berry à la une lettre de J. F. McGnire, de Clinton, Iowa, relative à l'immigration. Cette lettre fait valoir l'urgence d'une organisation immédiate et suggère diverses mesures propres à faire connaître l'Etat à l'étranger.

Le gouv. McEnery a engagé la presse à traiter ce sujet de manière à le rendre populaire.

Mr Berry a demandé aux membres présents et bien disposés à favoriser l'immigration par des contributions, de signifier sans délai leur intention, et une somme suffisante pour couvrir les premiers frais a été tout aussitôt levée.

Sur motion de Mr Besançon, il a été décidé que toutes les personnes recevant des lettres particulières d'information on concernant l'immigration devront en rapporter le contenu au bureau du comité rue Carondelet No 33. Le Bureau répondra si cela est demandé.

Nominations de police.

Second precinct—Patrouilleurs—A. Mahareins, Louis Fredon, Jas. Spellman.

Surnuméraires—Jno J. Murphy, Daniel Garvey, Ben P. Tiller, Wm. Stratmeyer.

Sixième precinct—E. Marks, surnuméraire.

Fort—J. Foley, surnuméraire.

Le maire a nommé, comme membres de la commission chargée d'examiner la situation de l'Asile des fous, les Drs C. C. Turpin, E. S. Lewis, I. L. Cravcour, Jno H. Castellanos et Chas. Bickham.

Dissection.

La vache marine, qui avait été importée de la Rivière Indienne, Floride, et qui mourut à bord du Natchez dans la traversée de Vicksburg à la Nile-Orléans, fut déposée dans la cour du Collége de Médecine où elle a été disséquée, sujet d'étude rare et comme on n'en aura peut-être jamais un pareil ici. Cette femelle du phoque pesait 1500 livres.

Changement de ligne.

On reconnaît aujourd'hui ce qu'on eût pu et dû voir tout d'abord, c'est que le chemin de ceinture de l'Avenue de la Louisiane, ne pouvait aller, en droite ligne, s'embrancher avec celui de Jackson, l'Avenue de la Louisiane se terminant à la rue Broad. Mais ce qu'on peut faire c'est d'arriver sur les derrières du dépôt de Jackson en suivant la rue Claiborne, ou bien d'aller rejoindre la grande ligne par la rue Broad. Nous ne voyons pas, du reste, que ce débouquement d'une large avenue pour en gagner une autre tout aussi large, doive causer beaucoup d'inconvénients au chemin de ceinture. Il n'y a pas là de difficulté.

Brûlures.

Hier matin, sur les 10 heures, pendant qu'une femme de service, nommée Anne Sullivan, faisait griller du café, rue Baronne 112, une étincelle de son feu est tombée sur sa robe qui s'est enflammée. La malheureuse a crié au secours et plusieurs personnes, répondant à ses cris, sont accourues et ont étouffé les flammes, mais non avant que la femme Sullivan eut déjà éprouvé des brûlures assez graves pour nécessiter son transfert à l'hôpital.

Naufrages sur le Lac.

Une autre goélette, la Pomme d'Or, a coulé bas, jeudi soir, à un mille environ du Nouveau Canal. Personne n'a péri. Le Geo. Colmar qui coula l'autre jour à l'entrée du Vieux Canal, a été relevé. La goélette Ritta qui sombra, il y a dix jours, avec un chargement de sable, tout près du phare du Nouveau Bassin, sera probablement perdue. On rapporte qu'il y a eu d'autres naufrages sur la côte opposée du Lac. Voilà bien des désastres, en peu de temps, sur des eaux ordinairement amies du navigateur. Est ce que la crevasse de Bonnet Carré n'y serait pour rien ?

Deuxième Cour Municipale.

Jack Lee, sur une accusation d'avoir poignardé, avec l'intention de l'assassiner, le nommé L. McLaughlin, a été envoyé devant la Cour Criminelle Supérieure, avec privilége de fournir caution de $2500.

Emile Mitchell, gamin de trèzze ans, sous l'inculpation d'avoir commis un faux larcin a été interné à la Maison de Refuge sur un ordre du juge Miltenberger.

Mr J. J. Stewart a fait un affidavit devant cette Cour, contre une femme de couleur nommée Elizabeth Hill, l'accusant de s'être parjurée dans un témoignage qu'elle a donné hier, à la Cour Criminelle Supérieure. Elizabeth a été arrêtée et mise en prison.

Accidents.

Un homme de couleur du nom de Sanderson Packard est tombé hier, à deux heures de l'après-midi, du second étage de la maison sise au No 82 de la rue Jackson, et s'est grièvement blessé. Il a été envoyé à l'Hôpital de Charité.

Ella Priest, Jeune fille âgée de seize ans et demeurant avec ses parents rue des Remparts, No 493, s'est brûlé une partie du corps accidentellement, hier matin, à onze heures et demie. Miss Priest, si les renseignements que nous avons recueillis sont exacts, était assise dans un coin de la cheminée de sa chambre lorsque ses vêtements ont pris feu. Mme Priest, portant secours à sa fille, a été elle-même pas mal brûlée. De l'avis du Dr Scratchly, les blessures de la mère et de la fille ne sont pas dangereuses.

Une réunion de propriétaires.

On nous rapporte qu'une assemblée de propriétaires doit avoir lieu aujourd'hui, samedi, 8 décembre, à midi, au domicile du juge Abel, au coin des rues Dorgenois et Dumaine. Nous ignorons l'objet de ce meeting, mais nous présumons que, vu le lieu choisi pour la réunion, la convocation a été faite dans le but de conférer sur le moyen de mettre cette partie de la ville à l'abri des inondations pluviales.

Bureau de Police.

Les membres de ce Bureau, conformément à leur règlement, se sont réunis sous la présidence du maire.

L'officier J. Landry a été vertement tancé pour n'avoir pas répondu au sifflet du caporal faisant sa ronde.

Wm. Ryan a été condamné à perdre son traitement de cinq jours pour s'être endormi pendant son service. En vertu d'une résolution adoptée par le Bureau et en vigueur depuis plusieurs mois, Ryan devait être expulsé du Corps de la Police ; mais la franchise avec laquelle il a confessé sa faute, sa promesse qu'il a faite au Bureau de ne jamais plus se rendre coupable de la même offense, lui ont gagné la clémence de ses juges.

L'officier Wiltz trouvé coupable aussi de s'être enivré, mais en dehors de ses heures de service, a été condamné à perdre son traitement de dix jours.

T. Ferguson, agissant comme caporal, et D. Dougherty, accusés tous deux d'avoir été négligeants dans l'exercice de leurs fonctions, ont été acquittés. Il étaient de service le jour qu'un prisonnier s'est évadé de sa cellule dans le troisième precinct, en déplaçant quelques briques du mur qui sépare la prison de l'arsenal.

Gustave Nyers, trouvé endormi pendant le service, a été condamné à payer une forte amende.

Plusieurs questions dénuées d'intérêt public ont été traitées et la séance a été levée.

Association des planteurs sucriers.

Jendi soir, cette association a eu une longue séance, à laquelle assistaient nombre d'habitants influents de la ville et de la campagne. Le meeting a été appelé à l'ordre par le président, l'hon. Duncan F. Kenner qui a fait lire par le secrétaire, James F. Giffen, la constitution et les règlements de l'organisation.

Après quelques lectures, le président a expliqué le but de l'association, qui est de réunir toutes les personnes intéressées à la production du sucre, et au développement de la culture de la canne, et intéressées par conséquent à obtenir du Congrès une législation favorable.

M. Bradish Johnson a fait sentir combien il était important de prendre un parti à cet égard. Il a dit qu'il avait récemment acheté une cargaison de sucre à New York, dont la cristallisation était de 96 à 97 pour cent et dont la couleur était verte. Un chimiste, employé par lui, a fini par découvrir que le sucre avait été coloré par un solution de fer afin de le faire échapper au tarif de sa propre qualité.

Un membre a dit que les marchands de l'Ouest politionnaient le Congrès pour en obtenir la réduction du tarif sur le sucre à un cent par livre. Ils disent que les sucres de Demerara, qui sont populaires dans cette section du pays, étaient exclus du marché, à cause du droit de deux cents trois quarts dont ils sont grevés. Ce membre pense qu'il ne faut parler du tarif que le moins possible, autrement la question une fois agitée pourrait être décidée contre les sucres louisianais.

M. Johnson est de cet avis ; cependant il serait bon, selon lui, d'expliquer au Congrès que les intérêts des planteurs sucriers sont les mêmes que ceux des travailleurs. Si le prix du sucre baisse, le prix des journées de travail baissera en même temps.

Un autre membre a dit qu'on devrait faire un appel aux Etats de l'ouest qui son intéressés à la bonne tenue du prix du sucre que les producteurs échangent avec le maïs, le porc et d'autres produits. Plus le sucre fera d'argent, plus la Louisiane achètera de produits de l'ouest.

La motion de Mr Bradish Johnson, pour correspondre immédiatement avec l'ouest afin de l'intéresser à la défense du tarif actuel contre les sucres étrangers, a été adoptée.

Le
Dollar de nos pères
Joint à
Neuf dollars de nos oncles
Suffit à acheter
Un billet de $10
Dans le
Grand tirage
de la
Loterie de la Louisiane.

—Le *Républicain* profère les menaces suivantes à l'adresse des conservateurs du Sénat et du gouvernement :

"Ils amassent contre eux et contre nous, spectateurs par trop tolérants de ces intrigues, des colères grosses de sinistres éventualités."

Cet appel à la guerre civile est plein de promesses. Nous attendons avec impatience le commencement de la mise à exécution de ces terribles menaces. (*Patrie.*)

UN REVENANT.—Le *Yorkshire-Post* se dit en mesure de confirmer, d'après des renseignements authentiques, l'étrange nouvelle du retour de lord Fitzgibbon.

Lord Fitzgibbon était officier dans le 8e régiment de hussards. Il assistait à la fameuse charge de cavalerie exécutée à Balaklava, et, à partir de ce moment, n'ayant pas reparu, il fut porté manquant.

Qu'était-il devenu ?

Fait prisonnier dans cette bataille, il fut envoyé en Sibérie, d'où il n'a réussi à s'échapper que tout récemment.

La famille a reçu la nouvelle de son retour, et l'on se propose d'ouvrir une enquête dans son régiment, dont plusieurs officiers n'auront pas de peine à reconnaître un camarade qu'on a longtemps cru perdu.

Lord Fitzgibbon est le fils unique de lord Clare, dont le titre était éteint depuis sa mort.

Ils le font tous.
Ils le font tous.
Ils le font tous,
Quoi !
Quoi !
Quoi !
Eh bien ! ils achètent des billets
Eh bien ! ils achètent des billets
Au grand tirage
De la Loterie de la Louisiane.

OPINION D'UN RÉPUBLICAIN.—Ce sera toujours la même chose, tant que le monde durera !

Lisez ce petit morceau politique :

Si on donne à tous le droit de nommer tout le monde, ce ne sera pas la sagesse et l'autorité, mais la turbulence et la gloutonnerie qui élèveront bientôt les plus vils mécréants de nos tavernes et de nos lieux de débauche, de nos villes et de nos villages, au rang et à la dignité de sénateur.... Qui voudrait voir le trésor de l'Etat remis au soin de ceux qui ont dépensé leur propre fortune dans d'infâmes prodigalités ? Sont-ils faits pour être les législateurs de toute une nation, ceux qui ne savent pas ou qui est loi ou raison, juste ou injuste, oblique ou droit, licite ou illicite ; ceux qui pensent que tout pouvoir consiste dans l'outrage, toute dignité dans l'insolence !.... Qui se supposerait devenu d'un cheveu plus libre par une telle race de fonctionnaires, lorsque, parmi ceux qui sont les vrais gardiens de la liberté, il y en a tant qui ne savent ni comment user ni comment jouir de cette liberté, qui ne comprennent ni les principes ni les mérites de la propriété ?....

Celui qui a écrit ce petit morceau plein de sens n'est autre que Milton, auteur du *Paradis perdu* et secrétaire de Cromwell ; il était cependant, républicain !

Dix dollars.
Dix dollars.
Dix dollars.
Dix dollars.
$522,500 — $522,500 — $522,500.
$522,500 — $522,500 — $522,500.
Dix dollars.
Dix dollars.
Dix dollars.
Dix dollars.

LE DÉNOMBREMENT DE LA POPULATION EN FRANCE EN 1876 — M. le ministre de l'intérieur vient d'adresser au Président de la République un rapport relatif aux résultats du dénombrement de la population, auquel il a été procédé en exécution du décret du 24 août 1875.

Ces résultats, qui ordinairement s'appliquent à une période de cinq ans, n'embrassent, cette fois, qu'une période de quatre années, le précédent recensement, qui aurait dû avoir lieu en 1871 (s'il eût été accompli dans le délai normal), n'ayant pu être exécuté que l'année suivante, en raison des événements qui pesaient alors sur la France.

Le dénombrement de 1872 fixait le nombre des arrondissements à 362, le nombre des cantons à 2,865, le nombre des communes à 35,989, et le nombre des habitants à 36 millions 102,04 :

D'après le recensement de 1876, on compte : 362 arrondissements, 2,863 cantons, 36,056 communes et 36,905,788 habitants. Les circonscriptions communales ont, comme on le voit, subi quelques modifications, 67 sections ayant été érigées en municipalités distinctes.

La population de la France était, en 1872, comme nous venons de le dire, de 36,102,921 habitants. Elle est, aujourd'hui, de 36,905,788 habitants, qui se répartissent de la manière suivante :

Sexe masculin :	
Garçons.....	9,805,761
Hommes mariés.....	7,567,259
Veuves.....	965,619
Ensemble.....	18,373,639
Sexe féminin :	
Filles.....	9,944,390
Femmes mariées.....	7,747,7
Veuves.....	2,020,088
Ensemble.....	18,532,149
Total égal.....	36,905,788

De la comparaison qui précède, il résulte que la population s'est accrue, depuis 1872, de 802,867, ou de 2.17 0/0.

Cette augmentation équivaut à l'accroissement moyen de la population pendant les périodes quinquennales qui se sont succédé depuis depuis un demi-siècle, abstraction faite des territoires annexés à la France ou de ceux qu'elle a perdus pendant cette laps de temps.

L'augmentation, en effet, est plus forte pour le sexe féminin, ainsi qu'il ressort du tableau ci-après :

	1872	1876	Augmentation.
Sexe masculin	17,980,470	18,373,639	393,169
Sexe féminin	18,122,445	18,532,149	409,704

Leur main
Pleine
D'atouts
Ne saurait se comparer
à une
Main pleine
de
Billets
Pour
Le grand tirage
De la Loterie de la Louisiane.

"PLUS DE RUMATISME NI GOUTTE."—L'ACIDE SALICYLIQUE dont on parle avec tant d'éloges est un des produits les plus utiles de la thérapeutique ou soit que le SALICYLATE DE SOUDE SCHLUMBERGER qui en dérive, guérit les rhumatismes et la goutte en deux ou trois jours.

Les PASTILLES SALICYLÉES sont aussi efficaces pour toutes les affections de la gorge que le Salicylate l'est pour le rhumatisme.

Le SALICYLATE DE LATHIUM SCHLUMBERGER, est le meilleur dissolvant de la gravelle.

Le VIN SALICYLÉ est un précieux adjuvant pour la medication au Salicylate.

Chez M. A. SCHLUMBERGER, chimiste 26, rue Bergère, Paris. A la Nouvelle-Orléans, MM. RIVET et CARROUCHE, pharmaciens.

—154—

Une misérable existence.—Les autres conditions étant égales, il n'y a pas de raison pour laquelle un homme ou une femme de saine constitution ne pourrait pas de la vie, et l'on peut douter que la fortune adverse ait entièrement le pouvoir de détruire le bonheur de ceiuqui dort bien et dont la digestion est bonne. Mais pour celui qui est nerveux, débile, dyspeptique et invalide, il n'y a pas de confort dans la vie. Son existence est misérable en vérité, mais il ne doit pas désespérer. Les "Hostetter's Stomach Bitters" ont rendu la santé et la vigueur à beaucoup de constitutions réputées incurables. Ils restaurent les constitutions brisées et sont en outre un remède converain pour la dyspepsie, les maux de nerf, les habitudes irrégulières du corps, les maladies bilieuses et de reins et les difficultés de vessie. Ils éliminent du sang l'élément acre qui produit les affections rhumatismales, ils procurent de la gaîté et soulagent les personnes avancées en âge et les infirmes, et peuvent être employés avec grand avantage par les dames de table saine. Leur pureté parfaite les recommande aussi à l'usage des invalides.

— No. 2.—

Comment cela se fait-il ?—Le premier objet de la vie chez le peuple américain est de devenir